

En psychiatrie, des cliniques privées survendent la thérapie par électrochocs

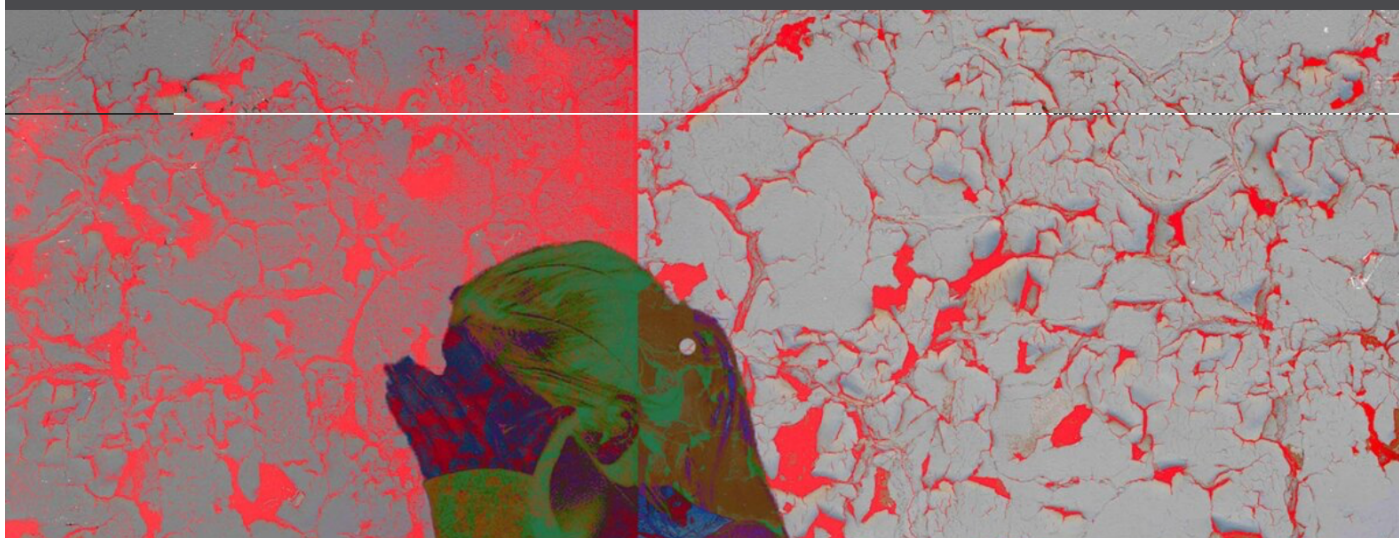
↳ Résumer

Caroline Coq-Chodorge • 26 octobre 2026 à 13h34

Au bout de ses 85 séances d'électroconvulsivothérapie (ECT) – aussi nommée sismothérapie ou électrochocs –, Géraldine affirme avoir perdu ses souvenirs et une partie de sa capacité de mémorisation. Son témoignage dans *Mediapart* en a appelé d'autres : une grande majorité de femmes, et de proches.

Aux yeux d'Irène, sa mère, Annie, n'a « *plus la même personnalité* » depuis qu'elle a suivi une ECT. « *Elle n'a que très peu de souvenirs de nos enfances ou d'elle-même durant nos enfances* », regrette-t-elle. Elle se rappelle aussi la très profonde dépression traversée par sa mère, et ses multiples tentatives de suicide. « *L'ECT m'a sauvée* », dit fermement Annie, 69 ans aujourd'hui. Ses réminiscences sont précises : « *De septembre 2012 à novembre 2014, j'ai eu quarante séances à l'hôpital Sainte-Anne [XIV^e arrondissement de Paris – ndlr]. En novembre 2012, j'ai retrouvé ma joie de vivre.* »

Annie décrit une ECT réalisée dans les règles, sur une patiente souffrant d'une dépression sévère depuis des années, résistante aux traitements, dont la vie est en danger. Mais les témoignages les plus nombreux sont ceux de très jeunes femmes qui ont suivi des ECT dans des cliniques privées. Elles sont trois à témoigner pour *Mediapart*.





© Photo illustration Sébastien Calvet / Mediapart

Voulez-vous plonger dans les secrets de fabrication de nos révélations ?

À 20 ans, Lucie a été hospitalisée pour une crise suicidaire à l'hôpital public au printemps 2024. Stabilisée, elle est orientée pour la suite de ses soins vers la clinique lyonnaise du groupe Emeis, le nouveau nom d'Orpea et de sa filière psychiatrique Clinea. Lucie y est admise en mai 2024. Dès le 17 juin, elle débute une cure d'ECT. *« Un psychiatre m'a convaincue, il m'a assuré qu'il y avait 97 % de réussite. »*

Des chocs sur des très jeunes femmes

« L'ECT est très pratiquée dans les cliniques privées, confirme le docteur Michel Jurus, président de la Fédération française de psychiatrie. Après de gros excès jusque dans les années 60, les électrochocs ont été abandonnés. Ils sont de nouveau pratiqués depuis les années 90, au départ réservés aux mélancolies délirantes ou à la catatonie sévère, quand la vie est en danger. Mais les indications s'élargissent. On voit effectivement des jeunes femmes qui se retrouvent avec des séries de chocs, pour des dépressions un peu sévères, des états limites ou borderline. »

Lucie a signé une lettre type par laquelle elle consent à cette cure d'électrochocs, que Mediapart a pu consulter. Le groupe de cliniques privées Emeis les décrit comme *« une thérapeutique efficace et puissante »*. Les *« inconvénients »* sont *« les risques de toute anesthésie générale »*, ainsi qu'*« un trouble transitoire de la mémoire à court terme à la fin de chaque séance. Il disparaîtra le plus souvent en quelques jours »*. *« Les risques graves sont très rares, du même ordre que pour une anesthésie classique »*, insiste Emeis, en ajoutant que l'ECT *« a fait l'objet de très nombreuses études scientifiques »*.

En réalité, il y a très peu d'études sur les effets indésirables de l'ECT. [L'enquête de référence](#) date de 2007. Son premier auteur, le psychologue états-unien

Harold A. Sackeim, est considéré comme « *le pape de l'ECT* ». Elle inclut 347 patient-es qui ont reçu au moins une séance d'ECT. Des tests de mémoire leur ont été soumis immédiatement après leur cure d'ECT et six mois après. Alors, 12 % présentaient toujours des pertes de mémoire « *significatives* ».

Au centre hospitalier du Vinatier, le grand hôpital psychiatrique public de la région lyonnaise, le docteur Filipe Galvão tient un discours plus prudent aux patient-es à qui il recommande l'ECT : « *J'explique que c'est le soin le plus efficace dans la dépression résistante, avec un taux de réponse de 70 %. Je dis aussi que c'est un traitement bien toléré, en dehors des troubles de la mémoire. La mémoire autobiographique peut être atteinte. Des souvenirs peuvent ne jamais revenir. Il faut prévenir le patient car c'est très déstabilisant.* »

Chez Emeis, ex-Orpea

Au sein du groupe Emeis, qui compte cinquante-trois cliniques psychiatriques, quatre pratiquent l'ECT. Elles sont équipées « *d'un appareil d'électroconvulsivothérapie avec électrodes de stimulation* », d'un « *monitoring électroencéphalogramme et électrocardiogramme* », et du « *matériel d'anesthésie et de réanimation* », détaille le groupe pour Mediapart. Dans la clinique lyonnaise « *deux psychiatres disposent d'un diplôme spécifique à cette technique (un diplôme interuniversitaire de stimulation cérébrale), ce qui n'est pas le cas de tous les médecins qui la pratiquent* ».

Pour Lucie, l'ECT semble d'abord fonctionner. Ses souvenirs de cette période sont flous, mais son dossier médical, consulté par Mediapart, fait foi. Elle reçoit treize électrochocs lors d'une première cure. Le 22 juillet, le médecin se félicite de « *l'efficacité incontestable des ECT* ». La cure s'interrompt et Lucie quitte la clinique début août.

J'ai dit à mon psychiatre que je ne savais plus écrire, que je ne me souvenais plus de mon frère. Pour lui, ce n'était pas possible. J'exagérais.

Lucie, 20 ans, après une cure d'ECT

C'était une simple éclaircie : le 27 septembre, elle est réadmise après une tentative de suicide. Son état de santé s'est aggravé, et elle présente des troubles de la mémoire. Dans le compte rendu, il est noté qu'elle a des « *flash-back des ECT* » et une « *amnésie* ». Malgré ses troubles mnésiques, elle reçoit une série de vingt-sept électrochocs, à partir du 7 octobre 2024 et jusqu'au 30 juin 2025. Cette fois, la « *thérapeutique puissante* » ne fonctionne pas. Le 3 février, soit quatre mois après le début de la deuxième cure, le médecin note « *peu d'efficacité pour le moment* ». Pourtant les séances se poursuivent.

IDS présentent. Elle constate que ses IDS sont présentes en permanence alors que sur sa 1ère hospit elles passaient en 1h. M'indique des flashback sur la période ECT. Amnésique également sur cette période.

Extrait du dossier médical de Lucie. IDS signifie idées suicidaires. © Document Mediapart

En France, les recommandations de bonnes pratiques datent de 1997 et sont « *obsoletés* », explique le docteur Galvão, qui s'appuie « *sur les recommandations canadiennes* ». Ces dernières indiquent qu'un psychiatre devrait « *consulter un confrère psychiatre* » avant de poursuivre la cure s'il n'y a pas d'« *améliorations substantielles après 12 à 14 traitements* ».

Pour le docteur Galvão, « *une cure d'ECT dure en moyenne 11 à 12 séances. Au bout de 6 séances, on fait une première évaluation. Si le patient n'a pas répondu, on continue en réévaluant toutes les deux séances, jusqu'à avoir une réponse. Au maximum on peut aller jusqu'à 20 séances* ».

Dans la clinique lyonnaise d'Emeis, c'est Lucie qui prend l'initiative de mettre fin à l'ECT au mois de juin 2025 : « *J'étais un légume, j'avais perdu la mémoire. J'ai décidé de quitter la clinique, je ne voulais plus avoir de contact avec eux. Ils m'ont relancée plusieurs fois dans l'été, pour que je prenne rendez-vous pour une nouvelle séance. J'ai confronté mon psychiatre en septembre. Je lui ai dit que je ne savais plus écrire, que je ne me souvenais plus de mon frère. Pour lui, ce n'était pas possible, j'exagérais.* »

Ses troubles cognitifs sont précisément détaillés par une orthophoniste qui lui a fait passer une série de tests en septembre. Elles décrivent un « *trouble mnésique important et diffus* ». Sa « *mémoire de travail* » est « *déficitaire* », sa « *mémoire visuelle* » souffre d'une « *altération significative* », sa « *mémoire des visages* » est « *fragilisée* ». Lucie présente encore une « *amnésie rétrograde importante* », soit « *la perte d'une grande partie des souvenirs autobiographiques* ». Au bout du compte, la professionnelle de santé diagnostique des « *séquelles neurocognitives post-sismothérapie prolongée, sur terrain psychiatrique complexe* ».

Le bilan met donc en évidence un **trouble cognitif acquis à dominante mnésique**, associé à :

- un déficit massif de la mémoire de travail,
- des troubles de l'encodage et de la récupération en mémoire épisodique,
- une atteinte des réseaux sémantiques,

- des difficultés exécutives associées,
- un retentissement sur les capacités langagières (accès lexical).

Ce profil s'inscrit dans un contexte de **séquelles neurocognitives post-sismothérapie prolongée**, sur terrain psychiatrique complexe.

Extrait du bilan orhophonique de Nicole, réalisé le 1er septembre 2025. © Document Mediapart

Cette perte de mémoire a contribué à une « *énorme rechute* » en novembre 2025. Lucie rejoint à ce moment un hôpital public : le centre de dépression résistante de l'hôpital du Vinatier. « *On est énormément de patients à revenir des cliniques privées où on a été traités comme des cobayes*, dit-elle. *J'en suis convaincue : la clinique m'a gardée longtemps parce que j'étais dans une chambre VIP, à 500 euros la nuit.* »

Elle n'a toujours pas retrouvé la mémoire de son passé. Elle doit se faire une raison : « *Après un an et deux mois, on m'a dit qu'elle ne reviendrait pas.* » Elle se sent à la merci des autres : « *Mes proches m'ont dit : "Tu es étudiante en orthophonie, cette personne est ta meilleure amie, cette personne est ton frère." On pourrait me raconter n'importe quoi, je le croirais.* »

Petit à petit, elle a réduit la taille de son ordonnance, supprimé les anxiolytiques qui l'assommaient. Son esprit s'est éclairci. Elle travaille sa mémoire immédiate, avec des stratégies. « *Pour retenir la liste des courses, je me raconte une histoire. Depuis le mois de mai, j'arrive à me rappeler ce que j'ai fait la veille.* »

— J'ai eu un déclic quand un médecin a crié "champagne" à la 100e séance.

Nicole, qui a reçu cent onze séances d'ECT

En Suisse, Emeis pratiquait aussi les ECT dans une de ses trois cliniques, celle de La Métairie, à Nyon. Seulement une inspection le 16 mars 2026 a « *débouché sur la mise en suspens avec effet immédiat de l'activité d'ECT – les autorités sanitaires estimant que la sécurité et la qualité des soins n'étaient pas suffisantes eu égard à ses standards* », explique à Mediapart le département de la santé du canton de Vaud.

Un certificat médical à l'en-tête de la clinique l'atteste : Nicole y a reçu cent onze stimulations électriques bilatérales, à partir d'août 2020, elle aussi avait 20 ans, jusqu'en avril 2022. La jeune femme était en ambulatoire : elle n'était pas hospitalisée à la clinique, elle s'y rendait pour les séances d'électrochocs deux à trois fois par semaine. Elle a des flashs de cette période. Il lui fallait prendre un escalier pour descendre au sous-sol. Des patient·es remontaient, « *dans les vapes* », tout juste réveillée·s de leur anesthésie générale. Elle se souvient

rapée », tout juste revenue de sa anesthésie générale. Elle se souvenait qu'elle tombait souvent en remontant l'escalier après l'ECT, elle en avait « des bleus aux jambes ».

Nyon, le 11 janvier 2023

Mme _____ née le _____

Madame _____ a bénéficié d'un traitement par sismothérapie du 3 août 2020 au 6 avril 2022, soit un total de 111 séances en stimulation bilatérale à 30%.

L'évolution a été lentement favorable sur les symptômes dépressifs qui se sont progressivement estompés.

Le suivi s'est interrompu à la demande de la patiente.

Dr _____
Directeur Médical

© Document Mediapart

Elle logeait alors chez sa sœur. Celle-ci décrit « un zombie ». « Elle était tout le temps dans le noir, au lit. Je devais la nourrir, parfois la laver. Elle n'avait plus de repère temporel, elle n'était plus capable de suivre une discussion. C'était ultra-violent. Mais elle ne voulait pas arrêter, elle avait toujours peur de ne pas en avoir fait assez. En réalité, elle n'était plus capable de prendre des décisions pour elle-même. Nous, son entourage, on était tellement désemparés. »

Nicole, comme sa sœur, assure n'avoir jamais constaté d'effets positifs. Quant à sa mémoire, elle a « pris cher », dit-elle : « J'ai oublié des gens que je connais, des villes que j'ai visitées, des souvenirs de vie importants. Et je n'ai pas retrouvé mes capacités cognitives : je dois noter tout ce que je fais pour m'en souvenir. »

Comme Lucie, c'est elle qui a mis fin aux séances : « J'ai eu un déclic quand un médecin a crié "champagne" à la 100^e séance. J'ai commencé à voir une thérapeute qui m'a dit que les ECT avaient selon elle plus d'effets négatifs que positifs. Mon corps aussi ne voulait plus y aller. J'avais des nausées sur le chemin de la clinique. Je suis allée voir le médecin, je lui ai dit que j'arrêtais. Il m'a dit OK, puis il m'a donné une attestation. » Il lui a fallu un an pour se remettre

m'a dit OK, puis il m'a donné une attestation. » Il m'a rendu un an pour se remettre « psychiquement et physiquement ». Grâce à la thérapie par la parole et « un bon traitement », elle va mieux.

Pour Emeis Suisse, une « *récidive de l'état dépressif justifie la reprise des séances et leur maintien au long cours* ». Pour le groupe de cliniques, la parole des personnes dépressives sur la perte de souvenirs est sujette à caution, puisque « *les patients souffrant de dépression, en particulier les dépressions sévères, présentent des troubles de la mémoire. Dans ces situations, il est donc toujours très difficile de déterminer ce qui est attribuable à la maladie et ce qui est attribuable au traitement dans les plaintes des patients* ».

Chez Inicea, ex-Korian

Emeis n'est pas le seul groupe privé à pratiquer l'ECT. C'est aussi le cas d'Inicea, le nouveau nom du groupe Korian. À l'été et l'automne 2021, Mathilda, 29 ans, a été hospitalisée à la clinique de Vontes, située près de Tours (Indre-et-Loire). Elle est admise pour une dépression résistante aux traitements, dont elle souffre depuis deux ans. « *Très vite, on me parle de l'ECT. On m'a décrit un traitement efficace, qui permet de retrouver des élans de vie, du plaisir, aux effets durables. Un traitement miracle, magique, exogène, dans lequel j'ai placé beaucoup d'espoir.* »

Dans une [vidéo](#) sur le site de la clinique de Vontes, Inicea vante en effet les vertus de l'ECT, « *plus rapide et plus efficace, souvent mieux toléré que les médicaments* », aux résultats qui « *peuvent être spectaculaires et sont positifs dans plus de 80 % des cas* », « *un traitement qui a fait ses preuves* ».

| Inicea m'a laissée repartir. Au revoir, il n'y a aucun suivi.

Mathilda, 29 ans

En réponse à nos questions, Inicea renvoie vers une [étude nationale écossaise](#), de décembre 2024, portant sur 2 074 patient·es traité·es par ECT pour une dépression modérée à sévère. Leur âge moyen est de 60 ans, et ils ont suivi en moyenne 9,1 séances d'électrochocs. L'efficacité n'est pas de « *plus de 80 %* », comme l'affirme Inicea, mais « *de 73 % (réduction par deux des symptômes) et un taux de rémission de 51 % (disparition ou quasi-disparition des symptômes)* ». Comme dans la quasi-totalité des études sur les ECT, les effets secondaires ne sont pas étudiés.

~~La réalité est moins « spectaculaire ». Mathilda conserve le souvenir d'une~~
« *petite pièce au sous-sol, de la taille d'un cabinet médical. On est une dizaine sur des brancards séparés par des rideaux, côte à côte. Puis on est transportés*

à tour de rôle dans une autre pièce. La première fois, on m'a mis le masque direct, sans précautions oratoires ».

« En 2025, 1 163 séances ont été réalisées à Vontes auprès de 130 patients », indique Inicea. Les séances sont prescrites par des psychiatres « qui exercent à titre libéral et prennent leurs décisions thérapeutiques en toute indépendance ». Ils sont donc payés à l'acte : 39,10 euros par séance pour le psychiatre, 156,40 euros pour l'anesthésiste, précise la clinique.

Le patient « peut interrompre la cure à tout moment », assure encore le groupe. « Avant chaque séance, l'efficacité et la tolérance du traitement ainsi que son souhait de le poursuivre sont réévalués. »

Pour Mathilda, les séances s'enchaînent, sans réel échange avec les médecins sur leur efficacité. C'est la famille de Mathilda qui s'alarme de son état cognitif. Sa mère raconte : « Au bout de seize, dix-sept séances, Mathilda n'est plus dans les idées noires, mais elle est complètement molle, somnolente en permanence. Ses troubles de la mémoire m'inquiètent de plus en plus. Elle est presque comme une petite fille, elle n'est plus en situation de prendre une décision. On prend rendez-vous avec un médecin et on demande un bilan de l'ECT. Au bout de cinq minutes, le médecin nous demande si on veut arrêter. Je dis oui. Mathilda acquiesce. C'était ahurissant. Si on n'était pas intervenus, je ne sais pas quand cela se serait arrêté. »

Inicea explique que la clinique de Vontes a été certifiée par la Haute Autorité de santé en juin dernier, et qu'elle a « atteint 100 % de l'objectif du critère consacré à la prévention des risques liés à l'ECT ». La clinique participe à « l'observatoire national des ECT piloté par le CHU de Poitiers ». Celui-ci se donne pour objectif d'évaluer « les troubles cognitifs mnésiques », grâce à « un bilan neuropsychologique avant les séances de sismothérapie, puis après les séances », sans précision sur le moment de l'évaluation.

« Inicea m'a laissée repartir. Au revoir, il n'y a aucun suivi », témoigne de son côté Mathilda. À la clinique de Vontes, elle affirme avoir laissé ses souvenirs des trois années précédentes, de 2017 à 2021 : sa relation avec son ex-compagnon, y compris leurs voyages, l'endroit où elle a passé les confinements, etc. « La mémoire est une partie de notre identité, de soi. On doit se débattre avec ça. »